

Fiche de poste

I – DESCRIPTION DU POSTE

Entraîneur/encadrant technique

En relation et sous l'autorité du président de l'association Basket Club Ambert Livradois



II – PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Basket Club Ambert Livradois est situé au sud-est du département du Puy-de-Dôme (63). Géographiquement, les grandes villes les plus proches sont Thiers (55 min), Le Puy-en-Velay (1h10), Clermont-Ferrand (1h15), Saint-Etienne (1h15), Montbrison (48 min).

Crée en 1982, le club était à l'origine exclusivement féminin puis s'est petit à petit ouvert aux catégories masculines à la fin des années 90.

L'équipe senior féminine a longtemps évolué en championnat régional (R2, R3) et a même connu deux saisons la R1 (Auvergne). L'équipe senior masculine évolue quant à elle depuis plusieurs saisons en PRM (Puy-de-Dôme).

Sur les 10 dernières saisons, le club compte en moyenne 210 licenciés (avec un record historique de 237 adhérents atteint lors du dernier exercice), répartis de U7 à Seniors. Les jeunes (U11/U13/U15/U18, garçons et filles) évoluent en championnat départementaux et les U9 participent aux plateaux et rassemblements du comité.

Depuis plusieurs années, nous observons une baisse de qualité de notre formation. Nos bénévoles sont portés de bon service mais ne sont pas formés pour permettre un meilleur apprentissage. C'est pour cette raison que notre association est à la recherche d'un entraîneur/encadrant qui puisse permettre à nos jeunes d'évoluer et progresser dans un cadre idéal grâce à des installations de qualité et un rythme de vie différent des grandes agglomérations.

III – MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

1 – Tâches prioritaires

- Entraînement des équipes jeunes masculines engagées en compétition (U11 à U18)
- Entraînement des équipes jeunes féminines engagées en compétition (U11 à U18)
- Encadrement des entraîneurs/coachs bénévoles du club
- Intervention dans les écoles

2 – Tâches secondaires

- Organisation des week-ends de compétition (désignations d'arbitres et bénévoles à la table de marque)
- Participation aux évènements du club (rassemblements, tournois, etc...)
- Développement du club

IV – CONDITIONS D'EXERCICE

1 – Conditions de travail :

- Travail seul et en équipe suivant les tâches
- Travail dans les ERP du territoire
- Travail en extérieur possible (écoles, organisations en plein air)
- Environ 20 heures hebdomadaires de présence

2 – Compétences et aptitudes requises :

- Personne en cours de formation (alternance possible) ou diplômée
- Détenteur du permis de conduire
- Organisation et rigueur dans l'exécution des tâches confiées
- Dynamisme et bon contact avec les jeunes
- PSC1 obligatoire
- Écoute et respect des différents interlocuteurs